

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 08 avril 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président.
--	---

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,
LAURENT Nathalie, LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel,
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, REGOURD Vanessa, REYNES Julien,
ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène,
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur RANGER Pierre, Monsieur BLOT Michel.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame CARRERE Nathalie

Secrétaire de Séance : REYNES Julien	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 42 Pouvoir(s) : 6 Votants : 48
---	--

N°2026B51DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT (SMAVLOT) POUR LE PROGRAMME ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP) 2023-2025 ET AU SEIN DES DISPOSITIFS CONTRACTUELS DU SMAVLOT47 - VOLET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

AR Prefecture

047-200068930-20260409-2026B51DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa mission Développement Local, le Pays de la Vallée du Lot (SMAVLot), propose de poursuivre l'action FISAC de soutien aux projets d'investissements des commerçants, artisans et activités de services qui s'achèvent, en s'engageant dans l'appel à projet « Action Collective de Proximité » de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il explique que le SMAVLot 47 sollicite les EPCI pour désigner la composition du Comité de suivi et d'instruction des dossiers aides individuelles dans le cadre de ce programme ACP sur la période 2023-2025.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur du SMAVLot 47, la Communauté de Communes doit délibérer pour être représentée :

- Au sein du Comité ACP :
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.
- Au sein du GAL Vallée du Lot et Bastides (programme des Fonds Européens Territorialisés) :
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.
- Au Contrat d'Objectif Territorial (dispositif ADEME pour la transition écologique) :
- 1 délégué titulaire.

Vu la délibération n°2022D-85-DTE en date du 22 septembre 2022, relative à l'engagement de Fumel Vallée du Lot à l'opération « Action Collective de Proximité » (ACP) 2023-2025 porté par le Syndicat Mixte de l'aménagement de la Vallée du Lot ;

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire**

1°) - Désigne, pour représenter Fumel Vallée du Lot au sein du Comité ACP du SMAVLOT 47 :

- **Déléguée titulaire : Madame Caroline SOTTY - Délégué suppléant : Monsieur Bernard JURQUET ;**

Au sein du GAL Vallée du Lot et Bastides (programme des Fonds Européens Territorialisés) :

- **Déléguée titulaire : Madame Caroline SOTTY - Délégué suppléant : Monsieur Bernard JURQUET ;**

Au Contrat d'Objectif Territorial :

- **Délégué titulaire : Monsieur Lionel PAILLAS**

2°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 09 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 09/04/2026

Reçu en Préfecture le : 09/04/2026

Publié ou Notifié le : 09/04/2026
